

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

«SCAPHANDRIER - AGENT D'INSPECTION»

Date de Réception de la Demande :	15 Mars 2001
Groupe Technique Paritaire du :	22 Mars 2001
Créé par les CPNE du :	04 Avril 2001
Numéro Répertoire :	N° 019 2001 04 04
Date d'échéance :	31 Décembre 2012

Demandeur :	FNTP – Fédération Nationale des Travaux Publics
Responsable du Dossier :	SNETI Syndicat National des Entrepreneurs de Travaux Immergés
Adresse :	3, rue de Berri – 75008 Paris
☎ :	02 32 36 19 19

Secteurs d'activités : TRAVAUX PUBLICS

Description sommaire de l'emploi :

Scaphandrier qui réalise dans le cadre de la réglementation du travail et dans les règles de l'art sous la direction d'un scaphandrier inspecteur des contrôles de fondations immergées d'ouvrages d'art

Dénomination de la qualification :

SCAPHANDRIER - AGENT D'INSPECTION

Classement :

Niveau 2 – Indice 160 CCN des TP

1^{ERE} ÉVALUATION A PARTIR DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES COMPETENCES ATTENDUES DU TITULAIRE DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNEL DE «SCAPHANDRIER – AGENT D’INSPECTION»

COMPETENCES	Modalités d'évaluation	Points	Note mini
<u>Connaissances générales de base</u> 1. mathématiques – arithmétique - géométrie : niveau BEPC mini 2. français : niveau BEP minimum 3. physique/chimie et connaissances minimales sur l'eau, l'air et leurs propriétés niveau seconde	Titres ou contrôle de connaissance	obligatoire	
<u>Connaissances spécifiques de base</u> 4. dessin : lire et dresser le dessin des ouvrages : vue en plan - de côté - de dessous – échelles – angles – conventions – symboles - à main levée 5. topographie : connaissance des matériels de base et de leur utilisation (niveau, mire, pige, mètre, tachéomètre , cheminement...), prise de cotes et report sur plans (exercices hors d'eau et dans l'eau) ; traduire les relevés sur un support permettant au technicien dessinateur de dresser les plans aussi justes et fidèles - transférer l'information du toucher 6. prise de vues photographiques et vidéos 7. instruments de mesure, pige, sondeurs, sonars et leur mise en œuvre	Évaluation sur chantier	30	15
	“	30	15
	“	20	10
	“	20	10
<u>Connaissances spécifiques techniques</u> 8. les nivellements en site terrestre et en site aquatique (le NGF, l'IGN, les cotes marines, les cartes, les références,...) 9. hydraulique fluviale et maritime : connaissances de base, les marées, les écoulements, les affouillements, le transport sédimentaire	Évaluation sur chantier	20	10
	Contrôle par entretien	20	10
<u>Connaissances de base spécifiques aux ouvrages d'art</u> Pour la fonction d'alerte relative à la grande diversité des ouvrages : 10. différents types d'ouvrages : ponts, quais, murs, écluses, tunnels, barrages et leur fonctionnement (ouvrages de manœuvre) 11. les différents modes de fondation – fondations superficielles, sur massifs, sur pieux, radiers, protections 12. les matériaux (pierre, joints, constituants, appareillages, métal, bois...) 13. terminologie et nomenclature des termes techniques	Contrôle par entretien	50	25
	“	50	25
	“	50	25
	“	50	25
<u>Connaissances des agressions sur les ouvrages</u> 15 action de l'eau sur les appuis 16 affouillement des sols 17 action de l'eau sur l'environnement 18 action sur les matériaux - pathologie 19 pierres, mortiers, bétons, corrosion, érosion des sols, abrasion du métal et des matériaux, dissolution 20 charges exercées	Contrôle par entretien	10	5
	“	10	5
	“	10	5
	“	10	5
	“	10	5
	“	10	5
<u>Connaissances des pathologies et la pratique des inspections</u> 21 pathologies des fondations (ouvrages en maçonnerie, en métal, en béton) 22 pathologies propres de certains ouvrages d'art 23 inspection des ouvrages – observation et conduite des inspections (géométrie, fissures, fractures, matériaux, environnement et bathymétrie...) 24 inspections subaquatiques 25 reconnaissance des fondations : sondages, essais et autres techniques 26 reconnaissances des fondations par sondages, essais et autres techniques	Contrôle par entretien	20	10
	“	20	10
	“	20	10
	“	20	10
	“	20	10
	“	20	10
<u>Exécution d'une opération en vraie grandeur</u> 27 organisation de son travail -28 implantation 29 référence de nivellement - 30 prises de cotes 31 sondage – bathymétrie 32 vocabulaire - 33 croquis 34 photo-vidéo	Chantier réel ou reconstitué	50+50 50+50 50 100+100 50	25+25 25+25 25 50+50 25
TOTAUX		1000	500

Aucun module au-dessous de 50 % - Total minimum requis 600 points

